Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 080-218006492-20260921-D2026_43-DE

.RÉPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE RUMIGNY
80680 RUMIGNY
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU 21 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le lundi 21 septembre à 18 heures 00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée le mardi 15 septembre par le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du code général des collectivités territoriales.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :
M. Dominique EVRARD, Mme Céline BETHOUART, M. Erick BEAUGRAND, Mmes Marie-Claude BOUTIN, Sylvie FOUGERAY, Véronique DUQUESNE, Dominique SCHAEVERBEKE, Florence MESSIO, Isabelle LENNE, MM. Jean-Baptiste CARON, Pierre FERCHAUD, Mme Nathalie GERARD, MM. Romain THERY-HERMAIN, Fabien ROUTIER.

Est absent, excusé et représenté :
M. Nicolas BINOIST qui a donné pouvoir à M. Fabien ROUTIER.

Date de convocation : 15 septembre 2026
Le conseil municipal désigne Marie-Claude BOUTIN secrétaire de séance.
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

2026-43 REVISION DU TARIF DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LES PERSONNES EXTERIEURES A LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que de nombreux soucis ont été constatés lors de locations à des personnes extérieures à la commune (ménage mal fait, non-respect des clauses du contrat, bruits excessifs,…)

Il propose de porter le tarif de location pour les personnes extérieures à la commune à 800 € voire 1000 €.

Pour rappel, le tarif de location pour un week-end (samedi et dimanche) est de 350 € pour les habitants de la commune et 500 € pour les personnes n'habitant pas la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents, décide de fixer le tarif de location pour un week-end (samedi et dimanche) à 1000 € pour les personnes n'habitant pas la commune. Ce tarif s'appliquera à partir du 1er octobre 2027.

Pour extrait conforme
Le 21 septembre 2026

La secrétaire de séance

MAIRIE DE RUMIGNY (SOMME)

Pour extrait conforme
Le 21 septembre 2026

Le Maire
Dominique EVRARD

MAIRIE DE RUMIGNY (SOMME)